

Mardi 17 OCTOBRE 2023 à 18h00
Rassemblement à Grenoble place Edmond Arnaud
(quartier Très-Cloîtres)

Nous défilerons ensuite vers la passerelle St Laurent où nous jetterons

UNE FLEUR DANS L'ISÈRE
à la mémoire des manifestants algériens
massacrés le 17 octobre 1961 à Paris

Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers de travailleurs algériens et leurs familles ont manifesté pacifiquement à Paris pour le droit à l'indépendance de l'Algérie, pour leur droit à l'égalité et à la dignité, contre le couvre-feu raciste qui leur était imposé.

Alors que la manifestation était pacifique, la répression s'est abattue sur les manifestants avec une grande violence : des milliers d'arrestations, des centaines de morts ou disparus. Le préfet de police de Paris qui conduisait les opérations était Maurice Papon, condamné en 1998 pour complicité de crimes contre l'humanité pour des actes commis entre 1942 et 1944. Nous savons aujourd'hui que Charles de Gaulle, alors le président de la République, était au courant.

Au nom de la raison d'État, le silence fut organisé sur cette tragédie par le pouvoir de l'époque et ses successeurs. C'est grâce à l'action de citoyens, historiens, écrivains, associations, grâce au foisonnement d'initiatives militantes, que la vérité a pu émerger.

Rendre hommage aux manifestantes et manifestants du 17 octobre 1961, c'est refuser la violence d'État utilisée pour réprimer les manifestations, c'est refuser la banalisation des violences policières, dont est notamment victime la jeunesse des populations issues de l'immigration, dont une tragique illustration est la mort du jeune Nahel à Nanterre le 27 juin dernier. Il est nécessaire de revoir en profondeur le fonctionnement de la police nationale, fruit de choix politiques au plus haut niveau de l'Etat. L'ONU a critiqué à plusieurs reprises les politiques sécuritaires et les problèmes institutionnels de racisme en France, en particulier dans les forces de l'ordre.

Rendre hommage aux manifestantes et manifestants du 17 octobre 1961, c'est lutter contre les discours xenophobes et colonialistes. Il est temps que le sommet de l'État cesse sa complaisance vis à vis des discours nostalgiques de la colonisation. Comment est-il possible que le député du Rassemblement national (RN) José Gonzalez, nostalgique de l'Algérie française, ait été nommé vice-président du groupe d'amitié France-Algérie par le bureau de l'Assemblée nationale ? Comment a-t-il été possible qu'en septembre 2022, à Perpignan, une place ait pu être baptisée du nom de Pierre Sergent, un des fondateurs de l'OAS, sans réaction de la Préfecture ? Comme souvent, le combat démocratique anticolonial a été mené par des associations et des collectifs de citoyens, et il a permis qu'à Perpignan pendant 5 jours en février 2023, cette plaque de la honte soit remplacée par une autre plaque portant l'inscription *"Maurice Audin, mathématicien, militant de l'indépendance algérienne, torturé et assassiné en 1957"*.

L'État français doit dire la réalité de ce que furent la colonisation et la guerre d'Algérie, reconnaître sa responsabilité et agir en conséquence contre toute tentative de réhabilitation du colonialisme.

Rendre hommage aux manifestantes et manifestants du 17 octobre 1961, c'est dire qu'il n'y a pas de paix durable sans le respect de la volonté des peuples. Le refus d'entendre l'aspiration légitime du peuple algérien à maîtriser son destin a conduit à une guerre cruelle, dont le prix humain et matériel fut considérable. Cette leçon vaut pour le temps présent. Partout dans le monde, la politique du recours à la force contre les peuples aboutit à des destructions et des massacres, et fait croître le danger d'un conflit majeur.

Solidarité avec les combats démocratiques du peuple algérien

En Algérie, après les militants du Hirak, la répression frappe les organisations défendant les droits et libertés (dissolution de la Ligue Algérienne de Défense des Droits de l'Homme en janvier 2023), les journalistes (Ihsane El Kadi, directeur de Radio-M, a été condamné à huit ans de prison dont 5 ferme le 18 juin 2023), et récemment le lanceur d'alerte environnementale Kamal Aïssat, placé sous contrôle judiciaire depuis le 16 juillet dernier et interdit de sortie du territoire national, conséquence de son engagement pour la préservation de la vallée de la Soummam, classée « zone humide protégée ».

L'hommage aux manifestant.es du 17 octobre 1961 doit aussi se traduire par une solidarité au présent avec celles et ceux qui agissent pour les droits et libertés du peuple algérien.

Nous demandons la libération immédiate et sans condition des prisonniers d'opinion en Algérie.

Manifestons pour :

- ✓ *exiger de l'État français qu'il reconnaisse officiellement sa responsabilité dans les massacres liés à la colonisation;*
- ✓ *exiger la reconnaissance des massacres du 17 octobre comme crime d'État;*
- ✓ *réclamer l'ouverture des archives de la Guerre d'Algérie et de la colonisation aux chercheurs français et étrangers, sans restrictions, ni exclusives;*
- ✓ *refuser les discours xénophobes, racistes, colonialistes.*

Appel à l'initiative de Algérie au coeur, Amal, Association Nationale des Pieds Noirs Progressistes et de leurs Amis (ANPNPA), Association de Solidarité des Algériens de l'Isère (ASALI), Comité de soutien aux réfugiés algériens (CSRA), Coup de Soleil Auvergne - Rhône-Alpes, La Libre Pensée, Mouvement de la Paix - Isère, Ras L'Front Isère

Soutenu par

Association tisser les liens solidaires (ATLLAS), ACIP-ASADO, Association France Palestine Solidarité (AFPS), Maroc Solidarités Citoyennes, ATTAC, Comité Traite négrière/Esclavage, LDH Grenoble Métropole, LDH Iran, MRAP (au niveau national), Nil Isère, Réseau Universités Sans Frontières Isère (RUSF 38), Survie Isère, Union Juive Française pour la Paix, UD CGT 38, CGT des travailleurs sans-papiers de l'Isère, FSU 38, Solidaires 38, SUD Lutte de classes éducation, Action Antifasciste Grenoble (AFA), ADES, Ensemble ! Isère, Europe Ecologie Les Verts Isère, Fédération de l'Isère du PCF, Fédération de l'Isère du PS, Generation.s, GO citoyenneté, La France Insoumise Isère, Lutte Ouvrière, NPA, Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF), Pour une écologie populaire et sociale (PEPS Isère), Parti Ouvrier Indépendant (POI), Réseau Citoyen Grenoble, Union Communiste Libertaire (UCL)